

## 4 MILLIONS DE SURVIVANTS DE L'INCESTE : ET ALORS ?

A la suite des deux colloques (30 septembre 2014 et 7 juillet 2016) qui associaient l'université et des associations, 26 propositions ont été transmises au législateur pour réformer la protection de l'enfant. Quatorze de ces propositions ont été reprises dans la loi du 1 mars 2016 pour *Améliorer la gouvernance nationale et locale de la protection de l'enfance*, dont la réintégration de l'inceste dans le Code pénal et la création d'un *Conseil National de la Protection de l'enfance*. L'Université Paris-Descartes a réalisé un MOOC sur la maltraitance faites aux enfants pour sensibiliser les professionnels de santé. Une mission a été confiée à Mme Flavie Flament pour aboutir à un consensus sur la prescription du crime de l'inceste. Les partenaires se retrouvent pour faire le point sur les mesures qui seraient utiles pour diminuer la fréquence du crime de l'inceste et améliorer la prise en charge de ses nombreuses conséquences médico-psycho-socio-judiciaires.



UNIVERSITÉ  
**PARIS  
DESCARTES**

**USPC**  
Université Sorbonne  
Paris Cité

## COLLOQUE

## 4 MILLIONS DE SURVIVANTS DE L'INCESTE : ET ALORS ?

Fédération des Comités Alexis Danan  
Pour la Protection de l'Enfance

innocence  
et DANGER



**aivi**  
ASSOCIATION  
INTERNATIONALE  
DES VICTIMES  
DE L'INCESTE

**COLLECTIF FEMINISTE  
CONTRE LE VIOL**  
VIOLS FEMMES INFORMATIONS  
N° national 0 800 05 95 95  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE / LUN-VEN 10h - 18h



**LA VOIX DE L'ENFANT**  
Notre combat, c'est leur avenir



Institut de Victimologie  
**enfance  
& partage**  
L'enfance est belle mais fragile... Protégeons-la!



**AFORCUMP-SFP**



**Mercredi 15 mars 2017**  
de 8h30 à 18h

Amphithéâtre Luton  
Faculté Cochin-Port Royal  
24 rue du Fbg St. Jacques 75014 Paris

### Inscription obligatoire :

Laboratoire d'Ethique Médicale et de Médecine Légale :

Tél : +331 42 86 41 32 ou 33 35

Mail : [christian.herve@parisdescartes.fr](mailto:christian.herve@parisdescartes.fr)

**Entrée libre avec carte d'invitation obligatoire**

# PROGRAMME

## MATINEE

9h00 *Accueil des participants* : Pr Frédéric Dardel, Président de l'Université Paris Descartes et Pr Christian Hervé, Université Paris Descartes

9h20 Pr Carle Bonafous-Murat, Université Sorbonne Nouvelle

**Président** : Pr Louis Jehel

9h30 *Approche anthropologique de l'inceste* : Mme Véronique Nahum-Grappe, EHES

10h00 *L'enquête Virage : premiers résultats* : Mme Alice Debauche, maîtresse de conférences, Université de Strasbourg, chercheuse associée à l'Ined, Amélie Charruault, doctorante CNAF.

10h40 **Pause**

11h00 *Rôle du Conseil National pour la Protection de l'Enfance* : Mme Michèle Créoff, vice-Présidente du CNPE

11h30 *Conséquences somatiques et sociales des viols par inceste* : Pr Michel Roussey, pédiatre, Université de Rennes 1

12h *Synthèse* : Pr Marie-France Mamzer, Université Paris-Descartes

**Repas libre**

## APRES-MIDI

**Président** : Pr Henri-Jean Philippe

14h00 *Comment briser le déni de l'inceste ?* Dr Gérard Lopez, Président de l'Institut de Victimologie

14h20 *Réflexion sur la prescription de l'inceste* : Mme Gabriela Bravo (Collectif féministe contre le viol)

14h40 *Réflexion sur la correctionnalisation des crimes sexuels* : Isabelle Aubry, AIVI

15h10 **Pause**

15h30 *Table ronde* : AIVI – Collectif féministe contre le viol – L'Enfant d'Abord - L'Enfant Bleu – L'Eléphant vert - Enfance et Partage – Fédération des Comités Alexis Danan - Innocence en Danger - Lamévit - L'OSE – La Voix de l'Enfant

17h00 *Conclusion* : Pr C Hervé